

Le Conservatoire de Valence Romans Agglo propose un cursus diplômant COP (cycle d'orientation professionnelle) amenant au Diplôme d'Étude Musicale (DEM), en parallèle des classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES).

Ces parcours de formation permettent aux étudiants qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour tenter d'intégrer un établissement supérieur (pôles supérieurs, Cefedem, etc.). C'est également un moyen de préparer le futur musicien professionnel au monde du travail, en lui offrant la possibilité de poursuivre des études supérieures et / ou de se projeter dans une carrière artistique.

Il s'agit pour les étudiants :

- de s'inscrire en tant qu'artiste sur le territoire et d'échanger des savoirs ;
- de devenir plus polyvalent et de développer une recherche artistique personnelle afin de pouvoir répondre aux exigences du monde professionnel.

Le DEM Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) s'adresse à tous types de musiciens justifiant d'une solide expérience instrumentale, et désireux de parfaire leurs techniques et connaissances.

Une formation exigeante et de qualité :

- Cours théoriques
- Ateliers thématiques
- Cours de spécialité instrumentale ou vocale
- Stages
- Informatique musicale et techniques du son, environnement des musiques électroniques
- Environnement professionnel, avec la réalisation du projet artistique dans d'excellentes conditions, encadrée par une équipe de spécialistes.

Parcours de formation en partenariat avec Jazz Action Valence et La Cordo (SMAC) de Romans



Conservatoire

Musique & Danse

**DEM MUSIQUES ACTUELLES
AMPLIFIÉES** (Formation diplômante)

Inscriptions du 2 au 22 juin 2025
Concours d'entrée : 30 juin 2025



**valence
romans
AGGLO**

Les objectifs de la formation :

Acquérir une plus grande autonomie
Maîtriser les modes de transmission
Développer une recherche esthétique personnelle
Faire preuve de polyvalence
Approfondir la connaissance de l'environnement professionnel

Volume horaire de la formation : environ 800 heures.

Lieux de la formation : sur les deux sites (Valence et Romans) du CRD Valence Romans Agglo.

Période de la formation :

Cours en semaine selon l'emploi du temps des enseignants.
Des stages peuvent avoir lieu le week-end ou durant les vacances scolaires.

Validation des études :

Le cursus permet de valider un DEM (Diplôme d'Études Musicales).
En fin de cursus pour le COP (Cycle d'Orientation Professionnelle).
En milieu de cursus pour les CPES (Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur)
Le DEM sanctionne l'acquisition de compétences artistiques et techniques, tout en permettant la conduite et la valorisation d'un projet artistique personnel exigeant. Il offre également la possibilité de poursuivre des études musicales au niveau supérieur.

Important :

Les CPES (classes préparatoires à l'enseignement supérieur) relèvent du statut étudiant et donnent accès aux bourses de l'Enseignement supérieur, aux aides spécifiques du CROUS, à la restauration étudiante et au logement étudiant.

Inscriptions en ligne sur le site du Conservatoire : du 2 au 22 juin 2025.

<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr>

Concours d'entrée : lundi 30 Juin 2025

Âge : 18 - 27 ans.

Lieu de l'examen d'entrée : CRD - Cité de la musique de Romans

Examen d'entrée :

Une lettre de motivation dans laquelle le candidat évoque son parcours (personnel et professionnel), ainsi que les objectifs visés pour suivre cette formation.
Audition (technique, création et répertoire).
Un entretien avec le candidat afin d'évaluer la maturité de son projet et sa capacité d'auto-évaluation au regard des épreuves.

Les épreuves :

- Programme comportant des créations et des reprises, selon l'esthétique du candidat (20mn).
- Évaluation de la culture et de la formation musicales du candidat (le jury évaluant les capacités d'écoute d'analyse des titres issus du répertoire).
- Entretien permettant de juger des aptitudes et de la polyvalence dans le champ des musiques actuelles amplifiées.

